

Décrire une carte postale ancienne

Mes nom et prénom :

Ma commune de résidence :

Commençons par présenter les Archives :

- Connecte-toi au site : <http://archives.oise.fr/qui-sommes-nous/>
- En quelle année les Archives Départementales de l'Oise ont-elles été créées ?
- Les Archives ont quatre grandes missions ; à l'aide des explications fournies sur cette page, retrouve les quatre verbes qui correspondent aux définitions suivantes (→ chaque tiret correspond à une lettre).

C _ _ _ _ _	Les Archives récupèrent, auprès des administrations, des communes, des établissements publics, des notaires mais aussi auprès de particuliers, tous documents importants des époques passées et présentes pour les sauvegarder.
C _ _ _ _ _	Les personnels des Archives trient les documents reçus, les placent dans différentes boîtes sous un numéro précis correspondant à leur nature et permettant de les retrouver facilement.
C _ _ _ _ _	Les boîtes contenant les documents d'archives sont ensuite placées dans de grandes pièces, sur des étagères, dans des conditions de température et d'humidité contrôlées qui garantissent le maintien des documents en bon état.
C _ _ _ _ _	Tout citoyen souhaitant consulter des documents d'Archives peut se rendre en salle de lecture, gratuitement. Il peut réaliser des recherches et le personnel peut alors lui prêter, pour une consultation sur place, les documents souhaités.

Poursuivons pour découvrir les Archives en ligne :

- En haut de la page, clique sur "Archives en ligne" puis "Etat civil". Lis la présentation.
- Que signifie le sigle BMS ?
- Il s'agit là de documents anciens qui peuvent dater du Moyen Age. Ils ont tous été produits avant une date ; laquelle ? 1789 1792 1804
- Que signifie le sigle NMD ?
- Ces documents sont plus modernes ; à quelle période appartiennent-ils ? Entre et
- Où peut-on consulter les documents les plus récents ?

- Pour finir, fais une petite recherche. Dans le cadre orange,
 - Sélectionne le nom de ta commune dans "Commune"
 - Sélectionner un "Type d'acte de ton choix"
 - Clique sur "Rechercher"
 - Obtiens-tu un résultat ?
- Si oui, combien de documents correspondent à ta recherche ?
- Ouvre l'un d'eux et parcours-le.



Une activité proposée par le Service éducatif
des Archives départementales de l'Oise :

Laëtitia LEVASSEUR, Médiatrice culturelle
Aurélien ROYER-DRACK, Professeur-relais



Etudions, à présent, une carte postale ancienne :

➤ Reviens à la page "Archives en ligne" et, dans la colonne de gauche, sélectionne "**Photographies, cartes postales, gravures**". Réalise ce petit exercice à relier :

Type de document	Combien y en a-t-il en ligne ?		Définition (selon Larousse)
Photographies	● ●	Image, estampe obtenue par impression, après encrage, d'une matrice ou d'une planche gravée.
Cartes postales	● ●	Procédé permettant d'enregistrer, à l'aide de la lumière, l'image d'un objet, paysage ou une personne.
Gravures	● ●	Carte dont une face sert à la correspondance et l'autre porte une illustration (un dessin ou une photographie).

➤ Dans le formulaire de recherche (orange, en bas de page), sélectionne ta "Commune" puis, dans "Type de document", sélectionne "Carte postale". Dans la liste qui apparaît, choisis l'une d'elles.

➤ Observe-la attentivement pour remplir la fiche ci-dessous :

Infos à rechercher	Ma réponse
Avant de cliquer sur la carte, complète la fiche d'identité :	- Analyse : - Date approximative : - Nom du photographe : - Cote aux Archives :
Clique sur la carte et observe-la en détail :	- Quel est le titre de cette carte ? - La carte dispose-t-elle d'un timbre ? / Si oui, qu'y vois-tu ?
En quelques lignes, décris cette carte : que vois-tu ? Lieux, personnes, bâtiments ? (Utilise les différents plans)
Selon toi, ce lieu existe-t-il toujours en l'état ou a-t-il été modifié ?